

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/05/2018

Présents : Mesdames LE BRETON GUENEGO. MALVILLE. MM. BERTIN. KERRAND. KNUCHEL. LE MONNIER-LE PAGE. LE PAGE. MAGREX. SAYER. SERAZIN. TIDU.

Absents : Mme DUPUIS. (excusée)

MME LE BRETON GUENEGO a été nommée secrétaire

Date de convocation du Conseil Municipal : le 09 mai 2018

Mme DUPUIS donne procuration à M. TIDU.

2018-05-01 Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide de répartir les subventions aux différentes associations et organismes qui en ont formulé la demande accompagnée du bilan financier.

2018-05-02 Modification des statuts SDEM

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan qui porte sur :

- La mise à jour de la liste des compétences et activités complémentaires et accessoires du Syndicat.
- La possibilité offerte aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre d'adhérer au Syndicat, tout en préservant le rôle des communes.

2018-05-03 Création d'un poste contractuel / Bibliothèque - médiathèque

La gestion de la bibliothèque/médiathèque est dorénavant municipale suite à l'arrêt de l'Association TOULARRELI. Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'Adjoint territorial du patrimoine à temps non complet. Afin d'en poursuivre le fonctionnement un contrat a été signé pour une durée hebdomadaire de 10 heures à compter du 02 mai 2018 jusqu'au 31 octobre 2018.

2018-05-04 Bibliothèque – Médiathèque / Mise en place de tarifs harmonisés sur le territoire de Questembert Communauté

Dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire de Questembert Communauté, celle-ci a adopté le principe d'une harmonisation des tarifs de chacune d'entre elles.

La Commune assure désormais la gestion de la Bibliothèque – Médiathèque.

M. Le Maire propose d'adopter les tarifs suivants :

Propositions des différents types d'abonnement :

- Abonnement habitant de la communauté de communes : 12 €/foyer/an
- Abonnement habitant extérieur à la communauté de communes : 20 €/foyer/an
- Abonnement court séjour (2 mois consécutifs) : 5 € + caution de 80 €
- Sont exonérés les personnes qui présentent un justificatif pour les situations suivantes : jeunes de moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'Allocation pour Adulte Handicapé, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, collectivités (écoles, maison de retraite, RAM ...)

Les services pouvant être proposés en bibliothèques et médiathèques :

- Accès à Internet et aux outils bureautiques, multimédia : Gratuit
- Impression / photocopie A4 noir : 0,20 €
- Impressions / photocopie A4 couleur : 0,40 €
- Remplacement carte perdue : 1 €
- Amende pour retard de restitution :
 - au bout de 2 semaines de retard : envoi d'un 1er courrier postal : 1 €
 - au bout de 4 semaines : envoi d'un 2ème courrier postal : 2 €
 - au bout de 6 semaines : envoi d'un 3ème et dernier courrier postal : 3 €
- Documents perdus ou abîmés : remplacement ou remboursement
- Portage à domicile : compris dans l'abonnement

Le Conseil Municipal décide d'approuver les tarifs proposés.

2018-05-05 Acquisition lave-vaisselle / Cantine

Après étude des différentes propositions, le Conseil Municipal décide d'acquérir auprès de la Société 56 EQUIPEMENT de Vannes, un nouveau lave-vaisselle plus fonctionnel et mieux adapté pour la cantine. Le montant s'élève à 6 603 € H.T.

2018-05-06 Salle multifonctions / Avenant (en – value) lot n° 03 – Charpente bardage menuiseries bois

Le Conseil Municipal accepte un avenant relatif à la réhabilitation de la salle multifonctions de la société THETIOT de La Chapelle Caro (lot 03 : Charpente bardage menuiseries bois) pour un montant en moins-value de 665 € H.T. Objet de l'avenant : suppression de l'organigramme, d'un meuble coulissant, d'une trappe accès groupe et grille de ventilation.

2018-05-07 Jardin du souvenir au cimetière / Tarif plaque

Suite à la création d'un jardin du souvenir au cimetière, le Conseil Municipal décide de répercuter au demandeur le coût de la plaque pour l'inscription éventuel du nom du défunt. Le prix est fixé à 30 € la plaque.

Chauffage cantine

Suite à de nombreuses pannes relevées sur les ventilo convecteurs de la cantine, Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise BERTHY Pascal de Questembert relatif au remplacement de ceux-ci par des radiateurs. Le devis s'élève à 1 025 € H.T.

Ossuaire du cimetière / Réfection de la toiture

Après étude des différentes propositions, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise STEVANT André de Molac relatif à la réfection de la toiture de l'ossuaire au cimetière. Le montant s'élève à 1 330,41 € H.T.

Réfection peinture et isolation / Logement « Résidence du Tilleul »

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux de rénovation du logement communal n° 2 situé dans la Résidence du Tilleul. Après consultation de différentes entreprises, il accepte un devis l'entreprise LARRIERE de Larré pour la réfection de l'isolation pour un montant de 1 020 € H.T. ainsi que le devis de l'entreprise COLOR TECH de Ploërmel pour la réfection de la peinture pour un montant de 1 809,89 € H.T.